

Au cours de la même période, l'ONG, qui dispose de plusieurs antennes à Nouakchott, a également pris en charge plusieurs enfants issus de couples en conflit, en attendant une solution du litige.

Pour le bilan total de l'année 2010, "Rihab" a enregistré 520 cas de litiges familiaux dont 300 ont été définitivement arrangés à l'amiable et les plus graves renvoyés devant le ministère de la Condition féminine, la Police et la Justice.

Les violences conjugales restent un cas préoccupant en Mauritanie, malgré l'adoption d'un nouveau statut personnel accordant plus de droits aux femmes au cours des dernières années.